



## Le canton reçoit 36 œuvres d'art

**Culture ►** Le canton de Vaud a reçu 36 œuvres d'art issues de trois dations, à savoir en paiement d'impôts sur les successions et les donations. L'ensemble est composé de réalisations d'artistes suisses et étrangers, dont certaines figures majeures de l'histoire de l'art comme Man Ray, Keith Haring, Jean Tinguely, James Ensor, Cindy Sherman ou encore Olivier Mosset. Trois musées en sont les bénéficiaires. Le Musée cantonal des Beaux-Arts (MCBA) à Lausanne hérite de 23 tableaux, le Cabinet cantonal des estampes, au Musée Jenisch de Vevey, de douze tableaux, et Photo Elysée (Musée cantonal pour

la photographie), aussi à Lausanne, d'une œuvre. La dation la plus conséquente est celle de l'ancien directeur de l'Ecole cantonale d'art de Lausanne (ECAL) et personnalité incontournable du canton, Pierre Keller, décédé en 2019. Un total de 27 œuvres lui ayant appartenu rejoignent les collections cantonales.

Adoptée en 2006, la loi sur la dation en paiement d'impôt sur les successions et les donations (LSD) offre la possibilité à tout contribuable de s'acquitter de son dû par la remise de propriété d'un bien de haute valeur culturelle et d'importance majeure pour le canton. **ATS**